



Mairie de Sausses

Compte Rendu de la séance ordinaire du conseil Municipal Du mardi 14 décembre 2010

Date de la convocation : 9 décembre 2010

Présent : Christian Blua, Michel Bichon, Eliane Herinx, Paulette Di Popolo, Laurent Michel, Franck Dagonneau, Christelle Viarengo, Daniel Paravicini, Alain Robini

Absent : néant

Excusé : néant

Ouverture du conseil à 20h00 - A été nommée secrétaire de séance : Christelle Viarengo

Points traités :

- **Délibération Modificative Budgétaire :**

M. le Maire expose au conseil municipal que des délibérations modificatives budgétaires suivantes doivent être prises :

- Les frais de publication d'appel d'offre du SPANC N° 056
- L'achat de bacs à sel N° 057
- L'affectation des intérêts d'emprunts N° 062

Le conseil Municipal a voté à l'unanimité ces trois délibérations N° 2010/056, 057 & 062

- **Délibération Taux de redevance agence de l'eau :**

Monsieur le Maire fait lecture au conseil municipal du courrier de l'agence de l'eau.

M. Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que sur la base des décisions prises par le Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau, les taux pour l'année 2011 seront :

Le taux de redevance pour pollution est passé de : 0,114 à 0,168 €

Le taux de redevance pour la modernisation des réseaux de collecte est passé de : 0,078 à 0,120 €

Le conseil Municipal a voté à l'unanimité la délibération N° 2010/060

- **Délibération contrat entretien filtres UV :**

M. Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que suite à la mise en place de filtres U.V sur les bassins de la Rage et de Combes, il a été constaté un dysfonctionnement de ceux-ci. L'entreprise qui a installé les U.V. a été contactée et est venue sur site.

Il s'avère que les lampes U.V. sont remplies de calcaire.

La commune ne pouvant réaliser le nettoyage, il est nécessaire de passer un contrat d'entretien avec cette entreprise pour un montant de 740,00 € HT par an et par bassin pour 2 passages par an.

Le conseil Municipal a voté à l'unanimité la délibération N° 2010/059

- **Délibération Mise à disposition d'un AAT :**

M. Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que suite à la longue maladie de Mme Goubert Danielle, Il est nécessaire de recruter un AAT pour la gestion du secrétariat de la Commune, à raison de 14 heures par semaine.

La Communauté de Communes du Pays d'Entrevaux propose de mettre à disposition de la Mairie de Sausses un Adjoint Administratif Territorial pour 14heures/semaine.

La commune de Sausses s'engage à rembourser les salaires, charges et autres frais afférents à cette mise à disposition de l'agent.

La convention de mise à disposition est faite pour une durée de 3 années reconductible.

Les remboursements seront effectués et révisé annuellement, et ce à compter de la date de mise à disposition.

Le conseil Municipal a voté à l'unanimité la délibération N° 2010/061

- **Projet DGE 2011 :**

Le Maire explique la fusion de la Dotation Globale d'Equipement (DGE) et de la Dotation de Développement Rural (DDR) en une Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) (Art. L. 2334-32 à L. 2334-39 du code général des collectivités territoriales)

Les dispositions concernant l'attribution de cette DETR sont en cours d'analyse et il a été décidé de présenter le projet « Mise en place des compteurs d'eau individuels ».

Le dossier sera déposé début 2011.

- **Révision liste électorale :**

La révision annuelle de la liste électorale est en cours.

Une réunion de la commission « Liste Electorale » est prévue le 3 janvier 2011 à 17h00 à la Mairie

- **Points sur les projets :**

Les grands projets en cours et pour 2011 ont été passés en revue :

- **SPANC** : appel d'offre en cours, montage du financement et demande subventions, choix du prestataire, information population, mise en place prévue entre Q3 2011 et Q2 2012
- **STEP** : Mise en place d'un contrat d'entretien, analyse des offres en cours, prévu pour Q1 2011
- **Bassin de Clamousset** : Refaire le bassin, identifier la possibilité de le refaire sur le terrain existant, contacter les propriétaires, lancer l'appel d'offre, choisir l'entreprise, réaliser les travaux. Mise en place prévu Q3 2011
- **Carte Communale** : Etude lancée, réunions de travail programmées sur 2011, mise en place prévue Q2 2012
- **Cadastrage des voies communales** : 3 tranches prévues, 1ère tranche lancée, fin prévue pour Q2 2012
- **Mise en place des compteurs d'eau individuels** : Projet présenté à la DETR en 2011, cahier des charges et montage du projet en cours, appel d'offre début 2011, dossier demande de subventions à monter, réalisation prévue Q4 2011 à Q4 2012
- **Aménagement Parking** : Nous continuons à travailler sur des solutions permettant d'améliorer la circulation et le stationnement dans la commune. Un nouveau parking est prévu au dessus de la place St Pons. Le dossier sera finalisé Q1 2011, réalisation prévue Q3 2011

- **Cérémonie des Vœux 2011 :**

Il a été décidé d'organiser une cérémonie de présentation des vœux aux Saussois le 9 janvier 2011 à 11H30 à La Guérite

- **Questions diverses :**

- 1) M. Le Maire informe que les dernières statistiques de l'INSEE concernant le nombre d'habitants fait état de 109 habitants recensés. C'est 8 de moins que la statistique de 2009.
- 2) Le PSC (Plan de Sauvegarde Communal) déposé par la commune est revenu sans commentaire de la préfecture mais avec quelques questions du SDIS. Le dossier est en cours.
- 3) Une expertise de l'église a été réalisée suite au constat de dégradation d'une partie des peintures intérieures. Il semblerait que cela soit dû à un problème structurel du bâtiment. L'expert doit faire passer son compte rendu définitif dans les jours qui viennent.
- 4) Des problèmes de qualité de service et connexion ont été signalés concernant le réseau wifi géré par Alsatis. Le dossier est remonté au fournisseur d'accès qui étudie les solutions techniques à mettre en œuvre.
- 5) Une demande subvention de 500 € pour l'année 2011 a été déposée à la mairie par l'association Culturelle Saussoise. Elle sera examinée lors du vote du prochain Budget Primitif.
- 6) Il a été constaté un certain nombre d'anomalies concernant le respect des règles d'urbanisme, en particulier des modifications de façades ou des constructions d'abris ou murs sans demande préalable. Une information va être faite et les propriétaires concernés vont être contactés par la Mairie pour leur demander de se mettre en conformité.
- 7) Des dossiers de ventes et cessions faites en 2009 et 2010 ne sont toujours pas régularisés. Une relance auprès du notaire va être faite.
- 8) La Bibliothèque a organisé une après midi « conteur »
- 9) Le menuisier ayant effectué les travaux à La Guérite va être contacté pour finaliser quelques retouches sur des non conformités qui ont été identifiées.

- **Questions du public :**

➤ **Aucune**

Fin de la séance : 21h45

Le prochain conseil municipal a été fixé au mardi 4 janvier 2011 à 18h45

**Le Maire
Daniel Paravicini**

